



« *L'illettrisme en entreprise :  
l'affaire de tous* »

**Intervention de Jean-Marc CLERY - FSU**

Une fois n'est pas coutume, je m'exprimerai pour mon organisation mais aussi en mon nom propre, tout d'abord pour féliciter ma commission et plus particulièrement ses rapporteur.es pour la passion et le dynamisme qu'ils ont su communiquer à cette étude. Il faut également remercier Virginie notre *chef de pôle* pour son attention constante et sa patience, et enfin, Norbert, notre Président, dont la conviction a pesé pour beaucoup dans le choix de ce sujet.

Au-delà des préconisations, je retiendrai pour ma part la lumière portée sur les attentes et les besoins très concrets des personnes. Mais je retiendrai surtout que s'il est nécessaire de bien identifier les situations et de former-informer les acteurs, l'enjeu central est de mobiliser à tous les niveaux pour tisser autour des personnes un réseau solide sur lequel celles-ci pourront prendre appui.

A ce propos - et un peu à la différence de certain.es de mes camarades de la commission - je ne pense pas que l'objectif des dispositifs d'aide soit tant que cela d'amener les personnes à « l'autonomie ». Parce que nous sommes des êtres sociaux par essence et non des *particules élémentaires*, je ne pense pas qu'il y ait une action ou une décision humaines, un mérite ou un talent, qui soient purement *individuels*. En tous cas pour ce qui est de la difficulté sociale, comme l'a montré le sociologue Robert Castel, la souffrance vient d'abord de la *désaffiliation*, c'est-à-dire de la perte des liens des soutiens et des protections que devrait nous procurer normalement la sphère sociale.

Au risque du hors sujet, je voudrais maintenant faire deux remarques qui me ramèneront sur le terrain de l'École. L'axe préventif du *Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme* adopté en novembre 2015 comporte plusieurs objectifs concernant l'Éducation Nationale s'agissant de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, des réseaux d'aide et de l'éducation prioritaire, ou encore de la prévention du décrochage.

Après des années de réduction drastique des moyens, la scolarisation des moins de 3 ans dans le public connaît une remontée en Bretagne ; elle est aujourd'hui autour de 30% et avoisine 50 % en zone d'éducation prioritaire. Mais avant 2008 ce taux était à plus de 65% pour l'ensemble des écoles maternelles publiques.

S'agissant des réseaux d'aide à la difficulté scolaire, le nombre de postes dans les RASED en Bretagne a été globalement divisé par deux en 10 ans et aujourd'hui plus aucun réseau n'a une équipe complète avec psychologue, maître spécialisé et spécialiste en rééducation.

La réorganisation de l'éducation prioritaire qui a substitué les réseaux REP et REP+ aux ZEP n'a pas favorisé les écoles rurales, en faisant disparaître les RRS *Réseaux de Réussite Scolaire*, les effectifs par classe sont devenus plus chargés. Aujourd'hui, ce sont les « *maîtres plus* » qui sont sacrifiés alors qu'il étaient un maillon essentiel de l'aide au sein des écoles : c'est le résultat des « *CP à 12* » instaurés par JM Blanquer, une initiative certes positive mais qui est financée par le redéploiement des postes existants.

La deuxième remarque concerne la connaissance des données socio-spatiales de la grande difficulté scolaire. Sur le sujet, le CEREQ a produit des études très intéressantes et notamment une cartographie des « *risques sociaux d'échec scolaire* » avec pour point de focale le décrochage scolaire.

A ma connaissance l'usage que le rectorat fait de ces données reste assez modeste, c'est dommage. La Région a une entrée naturellement plus territorialisée dans ses analyses. On pourrait espérer, pourquoi pas, que celle-ci prenne appui sur de telles données pour travailler avec les autorités académiques à de nouveaux objectifs dans le cadre du prochain *Plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme*.